

**L'Insee publie les dernières populations officielles des communes de France.
Ces populations, qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2016, sont disponibles sur www.insee.fr.**

4 060 741 habitants dans le Nord et le Pas-de-Calais au 1^{er} janvier 2013

Insee Flash Nord-Pas-de-Calais n° 20 et 21, décembre 2015

Au 1^{er} janvier 2013, la France compte 65 615 686 habitants. Avec 5 987 883 personnes, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie se place au 2^e rang des grandes régions de province derrière Auvergne-Rhône-Alpes (7 757 595 habitants) et devant Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (5 844 177 habitants). Dans son périmètre actuel, la région Nord-Pas-de-Calais regroupe 4 060 741 habitants.

Le Nord, département le plus peuplé de France métropolitaine

Le Nord compte 2 595 536 habitants au 1^{er} janvier 2013, soit 4,1 % de la population métropolitaine. Il reste le 1^{er} département français devant Paris et les Bouches-du-Rhône. Le Pas-de-Calais arrive en 8^e position avec 1 465 205 habitants (2,3 % de la population de métropole), derrière la Gironde.

Une croissance démographique limitée par le déficit migratoire

Entre 2008 et 2013, la population du Nord a augmenté de 30 576 personnes (+ 0,2 % par an) ; celle du Pas-de-Calais de 5 674 (+ 0,1 % par an). Ces croissances démographiques restent faibles par rapport au niveau national (+ 0,5 % par an).

L'évolution de la population résulte du solde naturel (c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès) et du solde migratoire (qui se définit comme l'écart entre les arrivées et les départs sur un territoire). Dans les deux départements, la hausse de la population est pénalisée par le déficit migratoire (- 0,3 % par an) que l'excédent naturel peine à compenser. Le dynamisme relativement plus élevé du Nord s'explique par un écart entre naissances et décès plus important que dans le Pas-de-Calais (+ 0,6 % par an contre + 0,4 % par an).

Les communes en expansion démographique sont celles qui abritent moins de 2 000 habitants

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, la croissance de la population est modérée (+ 0,2 % par an dans le Nord) voire négative (- 0,4 % par an dans le Pas-de-Calais) entre 2008 et 2013. La baisse de population dans certaines grandes communes (Arras, Lens, Calais, Maubeuge, Dunkerque, etc) est liée au vieillissement de la population, aux phénomènes de décohabitation et de périurbanisation.

Sur la même période, les communes de moins de 2 000 habitants sont plus dynamiques : + 0,6 % par an pour les petites communes du Nord et + 0,7 % pour les communes du Pas-de-Calais de cette taille. Ce dynamisme démographique profite surtout aux communes de l'arrière-pays littoral, aux zones périurbaines et rurales proches de villes comme Lille, Valenciennes, Arras ou Béthune...

Contact presse : Géraldine Caron

☎ 03 20 62 86 04 – 06 60 51 86 50

✉ communication-npdc@insee.fr

Des « populations légales » : Comment ? Pourquoi ?

Les populations diffusées le 31 décembre, qui seront authentifiées ultérieurement par décret au Journal Officiel, sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement conduites de 2011 à 2015.

Afin de respecter l'égalité de traitement des communes, les informations collectées sont ramenées à une même date, celle du milieu de la période. Ainsi, les populations qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2016 sont millésimées 2013.

Ces chiffres de populations légales par commune, millésimées 2013, sont le socle sur lequel l'Insee établit sur les années plus récentes des estimations de population au niveau national, régional et départemental.

Ces « populations légales » sont très structurantes pour la vie des communes. Du niveau de ces populations officielles dépendent en particulier le montant de la dotation que l'État verse à chaque commune pour assurer son fonctionnement, le niveau de l'indemnité des élus municipaux, le mode de scrutin qui s'applique pour les élections municipales, ou encore le nombre de pharmacies qui peuvent être implantées dans la commune... Ce sont ainsi, plus de 350 textes réglementaires, d'objets très variés, qui s'appuient sur ces chiffres officiels.

Pour en savoir plus

- 540 067 habitants dans l'Aisne au 1^{er} janvier 2013, Insee Flash Picardie n°11, déc. 2015
- 815 400 habitants dans l'Oise au 1^{er} janvier 2013, Insee Flash Picardie n° 12, déc. 2015
- 571 675 habitants dans la Somme au 1^{er} janvier 2013, Insee Flash Picardie n° 13, déc. 2015
- 2 595 536 habitants dans le Nord au 1^{er} janvier 2013, Insee Flash Nord-Pas-de-Calais n° 20, déc. 2015
- 1 465 205 habitants dans le Pas-de-Calais au 1^{er} janvier 2013, Insee Flash Nord-Pas-de-Calais n° 21, déc. 2015

Conférence de presse sur le recensement

À l'occasion de la diffusion des estimations de la population au 1^{er} janvier 2016 et du lancement de la collecte du recensement 2016, une conférence de presse est organisée le mardi 19 janvier 2016 à 09h30 dans les locaux de l'Insee Nord-Pas-de-Calais, à Lille. Une analyse portant sur les familles de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie y sera présentée.

Retrouvez les résultats de ces deux études à partir du 4 janvier 2016 à midi à l'adresse suivante :

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?reg_id=19&ref_id=insee-flash